



association de soutien et
d'aide aux sortants de prison

RAPPORT D'ACTIVITE

BILAN 2013

ORIENTATION 2014

*Approuvé par le Conseil d'Administration du 27 février 2014
et
présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 1er Avril 2014*

12 rue Charles Fourier 75013 PARIS
Tél 01 45 81 17 57 - Fax 01 45 81 29 32 - mrssiège@mrsasso.fr
N° SIRET 419 410 220 00026

www.mrsasso.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste des membres au 31 décembre 2013

Fondateur, Président honoraire

M. Jean SCHEWIN

Président d'Honneur

M. Xavier LARERE *Conseiller d'Etat honoraire*

Présidente

Mme Claire TRANCHIMAND

Secrétaire Général et Trésorier

M. Philippe GROLLEMÜND

Administrateurs

ACTIF Association pour la Collaboration de Tous les Intervenants à Fresnes

M. Patrick de BELLOY

M. Patrick LAPORTE

M. Eric PAINDAVOINE

M. Andrea ROSSELLI del TURCO

M. Jacques SIMONET

Mme Céline SOMMIER

RAPPORT GENERAL

2013

Approuvé par le Conseil d'Administration du 27 février 2014

présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 1er Avril 2014

12 rue Charles Fourier 75013 PARIS
Tél 01 45 81 17 57 - Fax 01 45 81 29 32 - mrssiege@mrsasso.fr
N° SIRET 419 410 220 00026
www.mrsasso.fr

La mission du MRS

Encore et toujours d'actualité : 2013 a vu un record absolu avec 68 569 détenus au 1^{er} juillet, même si le taux de croissance annuel du nombre de détenus diminue depuis janvier 2012.

La surpopulation carcérale est encore en hausse en 2013 et au 1^{er} décembre 2013 1047 détenus ne disposaient pas de lit mais seulement d'un matelas posé à même le sol.

La surpopulation carcérale qui induit une promiscuité, de la violence, des conditions de vie indignes ainsi qu'une altération de la santé physique et mentale ne fait pas de ce temps à l'écart de la société un moment propice à la préparation à une nouvelle insertion dans la société.

Le MRS en favorisant l'accès aux dispositifs de droit commun aux personnes sous main de justice et aux sortants de prison est au cœur des recommandations des diverses politiques qui se sont succédé ces dernières années.

La conférence de consensus qui s'est tenue les 14 et 15 février 2013 souligne ainsi l'importance d'une coordination de tous les acteurs du domaine socio-judiciaire et recommande de « donner plus de lisibilité aux associations sur leur rôle, leur articulation avec le dispositif public et leur financement à moyen terme » (article 80).

Le MRS aujourd'hui

Le MRS association fortement ancrée dans la région Ile de France étend son action dans 5 départements d'Ile de France à partir de ses implantations de Bobigny, Nanterre et Paris.

Les équipes de bénévoles rattachées aux antennes sont complétées par des « bénévoles volants » qui œuvrent notamment dans le domaine de la communication pour la recherche de fonds privés.

Les permanents sont à nouveau au nombre de trois avec l'arrivée d'une assistante administrative embauchée en contrat aidé, grâce à un partenariat avec SNC (Solidarités Nouvelles face au Chômage) Une assistante administrative et comptable au siège qui est le pivot de l'administration du MRS.

Une éducatrice spécialisée, embauchée en novembre 2013 en remplacement de la précédente qui avait démissionné au mois de juin pour se spécialiser dans l'accompagnement vers l'emploi. Elle intervient dans les trois antennes et est plus particulièrement chargée de l'accompagnement individualisé des personnes hébergées dans les solutions relais.

Un outil de communication modernisé avec la refonte du site internet grâce au mécénat de compétence organisé par Probono lab. Ce site est particulièrement apprécié des candidats bénévoles souhaitant s'informer sur le MRS, des étudiants et des fondations sollicitées.

Une santé financière

Un Bilan sain avec une trésorerie en amélioration mais qui ne couvre toujours que 7 mois de dépenses.

Les faits marquants de 2013

L'activité

1- Stabilité de l'activité globale du MRS

malgré un ralentissement de l'activité de Suivi Initié en Détention (SID).

Activité globale

Avec 632 personnes orientées vers le MRS, libérées définitives ou encore sous main de justice, le nombre d'accueillis est quasi stable, comme le nombre d'entretiens 2458.

Les accueillis au MRS sont toujours majoritairement adressés par les SPIP (Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation).

	Accueillis reçus	Nouveaux dossiers	Entretiens		
			Tous	Hors SID	SID
2012	619	405	2400	1373	1027
2013	632	401	2458	1709	749

2013

	Accueillis reçus	Nouveaux dossiers	Entretiens		
			Tous	Hors SID	SID
	632	401	2458	1709	749

Activité SID : les équipes du MRS ont poursuivi leurs actions de préparation à la sortie de détention dans les établissements de Fresnes, Fleury-Mérogis, La Santé, Nanterre et Villepinte.

Le tableau ci-dessous montre une situation d'ensemble marquée par une légère baisse du nombre de détenus rencontrés en détention mais avec de fortes disparités selon les départements (explications dans les rapports des antennes).

	Détenus vus dans l'année	Entretiens en détention	Hébergement en chambres MRS	Durée moyenne d'hébergement	Total des nuitées
MRS 75	2012/2013	2012/2013	2012/2013	2012/2013	2012/2013
<i>MA Fresnes</i>	93/102	98/103	16/6	89/75	1431/454
<i>MA La Santé</i>	20/16	30/36	6/4	104/79	625/317
MRS 92					
<i>MA Nanterre</i>	66/43	66/43	12/14	47/58	571/755
MRS 93					
<i>MA Fleury-Mérogis</i>	41/33	44/35	3/5	84/65	252/327
<i>MA Villepinte</i>	9/9	9/12	3/0	139/0	417/0
TOTAL	229/203	247/229	44/29	81/64	3296/1853

On peut noter :

- une bonne communication entre les CPIP (conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation) et les bénévoles du MRS tant au niveau des procédures de saisine qu'au niveau des retours d'informations
- une demande toujours très forte de domiciliations pour les CNI (cartes nationales d'identité) et le courrier
- un total de 1853 nuitées (en moyenne 64 nuitées par hébergé), en baisse significative par rapport à 2012. Cette baisse est due d'une part à la diminution de la capacité d'hébergement, et d'autre part à l'impossibilité de répondre favorablement à certaines demandes, notamment lorsque l'état de santé, physique ou psychique, du sortant de prison n'est pas jugé compatible avec un hébergement en chambre d'hôtel
- des prévisions de dates de sortie pas toujours fiables qui entraînent quelques difficultés d'organisation, notamment pour l'hébergement.

Les suivis en détention et en antenne ont été réalisés par les équipes des trois départements dans lesquels le MRS est implanté, en moyenne 40 bénévoles soutenus au plan technique par le travailleur social et au niveau administratif par une assistante qui toutes deux sont opérationnelles sur les trois sites.

2- Un public accueilli, moins jeune et toujours confronté à de multiples difficultés :

Seulement 14% des accueillis ont moins de 25 ans (20% en 2012).

Ce vieillissement relatif est-il à mettre en parallèle avec le vieillissement de la population détenue, qui serait dû à l'allongement de la durée des peines avec notamment la répression accrue des agressions sexuelles ? Ou bien est-il le fruit d'une meilleure préparation à la sortie des plus jeunes ou le fruit d'une plus large prise en charge des missions locales ?

Les accueillis sont très majoritairement français ou issus de la CEE.

Le nombre d'accueillis considérés comme illettrés (10%) ou à faible niveau d'éducation et sans expérience professionnelle est malheureusement toujours élevé.

Relativement à leur situation pénale, les accueillis sont primo délinquants à 38% et récidivistes pour 62% d'entre eux.

Remarque pour ce rapport et les suivants: il faut entendre récidive au sens commun du terme : réitération : nouvelle infraction quelle que soit sa qualification pénale.

Les difficultés les plus pénalisantes rencontrées par les condamnés ou les libérés adressés au MRS sont de deux ordres.

Difficultés générales :

- obstacles pour l'accession aux emplois publics des personnes condamnées alors que l'on peut raisonnablement penser que le secteur public devrait donner l'exemple de la réinsertion par le travail au lieu de s'en remettre au secteur marchand.
- accession au logement autonome extrêmement difficile en région parisienne
- longueur des démarches administratives (mise en route des minima sociaux par exemple)

Difficultés liées au temps de la détention :

- encore trop de sorties de détention sans aménagement de peine ni actions de préparation suffisamment en amont (55%)
- sorties sans papier d'identité (25%)
- parcours de santé chaotiques : malgré de réels progrès, avec le développement des UCSA (unités de consultation et de soins ambulatoires) et des SMPR (services médico-psychologiques régionaux), des obstacles à une prise en charge globale, et à la réinsertion, persistent. Ces difficultés liées à la santé des détenus sont d'ailleurs soulignées dans le

3- Des aides matérielles concentrées sur :

- **l'élection de domicile**

Indispensable pour initier toute démarche administrative, utilisée par 70% des accueillis, elle permet une adresse unique pour le RSA, la CNI, la CMU etc.

- **l'hébergement**

Une offre à trois niveaux

- hébergement d'urgence tout à fait occasionnel dans des chambres louées à la nuitée
- hébergement classique : 25 chambres (27 en 2012) ont été mobilisées pour des durées variables selon le profil des accueillis dans des chambres louées au mois et bénéficiant de l'ALT (Allocation de Logement Temporaire). Ainsi : 122 accueillis ont été hébergés pour une durée moyenne identique à celle de 2012 : 60 nuits
- hébergement relais : 11 accueillis, ont été sélectionnés pour bénéficier d'un hébergement relais, pour une durée moyenne de 128 jours : accueillis qui sont en phase de réinsertion professionnelle sérieuse et qui présentent des capacités d'autonomie à court ou moyen terme. Ils sont alors accompagnés jusqu'à l'accession à un logement autonome

- **le transport**

Aide indispensable puisque la gratuité du transport prévue pour les allocataires du RSA n'intervient pour les accueillis au MRS qu'après 2 à 3 mois de suivi du fait de la longueur du délai d'obtention des premiers versements. Délai qui pourrait être raccourci si les démarches administratives étaient régulièrement préparées pendant le temps de la détention.

4- les résultats de l'activité

Ils sont mesurés grâce à des indicateurs de performance établis dans les quatre domaines de notre intervention, sur les personnes ayant bénéficié d'un suivi dit long (4 entretiens et plus)

aide administrative,

hébergement,

suivi des parcours de santé

réinsertion professionnelle.

Les résultats sont encourageants :

- **insertion administrative** : 64% sont affiliés à la CMU, et 62% obtiennent le RSA en attendant un emploi,
- **insertion par l'emploi** : **35%** des accueillis démarrent leur insertion professionnelle malgré une situation économique défavorable,
- **insertion par l'hébergement** :

à la sortie d'une chambre classique MRS : - 58% sont orientés vers une solution plus pérenne, souvent un CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale)

Mais les solutions d'hébergement après l'hébergement MRS sont toujours difficiles à trouver.

Le dispositif encore nouveau SIAO (Système intégré d'Accueil et d'Orientation) n'a pas raccourci le délai d'attente pour l'entrée en CHRS.

-15% retrouvent famille ou amis

-13% sont autonomes

Pour les autres, ce peut-être un retour en détention, un séjour en centre de soins, et souvent l'errance avec tous les risques induits.

à la sortie d'une chambre relais : 70% accèdent à un logement autonome et 85% confirment leur insertion professionnelle

Des réalisations des projets 2013

▪ **Des moyens humains renforcés :**

Objectif atteint : les équipes des antennes des Hauts de Seine et de Seine Saint Denis ont été renforcées avec l'arrivée de nouveaux bénévoles de grande qualité et un nouveau président pour le MRS 93

▪ **Développement de l'accompagnement vers l'autonomie :**

niveau de 2012 maintenu, mais objectif de développement non atteint malgré les efforts entrepris, du fait de :

- un contexte économique qui n'a pas facilité l'employabilité des accueillis, et a favorisé des contrats dits précaires qui sont des obstacles potentiels pour l'accession à l'autonomie.moyen
- une situation du logement en région parisienne particulièrement difficile : le coût des loyers dans le parc privé en région parisienne, le niveau d'exigences des garanties, le temps d'attente très long pour avoir une réponse positive à une demande de logement social, autant de points qui font que l'accès au logement autonome, bien qu'élément très fort d'insertion dans la société, voire de dignité, relève d'un véritable combat.

▪ **Action spécifique en faveur de l'emploi**

Objectif atteint grâce au remarquable travail réalisé par la commission emploi : renforcement ou nouveau partenariat avec des associations intermédiaires, entreprises d'insertion et organismes de formation, Sodexo justice, les MDEE (Maisons des Entreprises et de l'Emploi), pôle emploi insertion et des offres d'emploi directement consultables depuis les bureaux d'accueil.

▪ **Un renforcement des liens avec l'association Îlot**

Projet de longue haleine qui se concrétise par des séances de formation en commun pour les bénévoles et les salariés, un travail en commun sur la communication autour des thèmes de la prison et de la réinsertion avec notamment la charte et la participation à l'association « sortir de prison, intégrer l'entreprise ».

▪ **Efforts de recherche de fonds privés :**

Objectif atteint grâce à la confiance renouvelée des fondations qui nous soutenaient déjà les années précédentes, à la générosité nouvelle d'autres fondations, à la forte mobilisation autour de la soirée annuelle du MRS (un mécène généreux, et implication forte du chanteur et des bénévoles du MRS), au travail de communication de nouveaux bénévoles à l'occasion de l'envoi de la Lettre du MRS. Ces résultats sont le fruit des efforts de longues années.

▪ **Elargir le Conseil**

Objectif qui devrait être atteint très rapidement puisque deux personnes se sont portées candidates : une personne qui soutient le MRS depuis longtemps et est devenue bénévole très récemment, et le président d'une association partenaire.

▪ **Participer plus activement à la mission de service public de l'administration pénitentiaire** en devenant association partenaire pour l'hébergement et le suivi de personnes placées sous surveillance électronique. Accord de principe, mais convention non encore signée.

La gouvernance

Le Conseil d'administration composé aujourd'hui de 11 membres, dont une association.

Le Bureau et les responsables et coresponsables d'antenne se réunissent mensuellement. Véritable organe de direction du MRS, il prend de manière collégiale toute décision d'organisation et d'orientation.

Les commissions Bilan, Communication, Documentation, Emploi, Hébergement, organisent leur activité selon une ligne générale définie lors de Bureaux et lors des réunions en antenne. Les commissions Bilan et Hébergement, saisies régulièrement par les accueillants, émettent des préconisations d'orientation du suivi et des avis d'admission en dispositif relais.

La formation

3 types de formation ont été proposés aux bénévoles du MRS :

- une formation interne se déroulant sur une journée entière pour les bénévoles arrivés dans le courant de l'année. Animée par des bénévoles ayant une grande pratique et par notre éducatrice spécialisée salariée, elle est centrée sur les thèmes suivants:
 - objectifs et missions du MRS. Rôle, place et responsabilité du MRS
 - usage de la documentation interne, relations avec nos partenaires principaux,
 - fonctionnement de l'administration pénitentiaire, notion de peines et alternatives à l'incarcération, préparation à la sortie
- une formation purement axée sur la criminologie proposée par l'APCARS, sur le thème de l'initiation au fonctionnement de la Justice Pénale.
- une formation dispensée par une représentante de la CPAM de Paris sur le droit des personnes incarcérées.

Les finances

Une situation positive, avec des comptes de l'exercice 2013 qui affichent un résultat bénéficiaire de 10.128€. C'est une bonne nouvelle après 3 années de résultat déficitaire.

Ce résultat s'explique par la conjugaison de deux facteurs, d'une part une baisse des frais de personnel (liée aux départs en cours d'année et aux recrutements de remplacement intervenus plus tardivement) et dans une moindre mesure des frais d'hébergement et d'autre part d'une bonne tenue des recettes publiques et privées.

Le bilan est sain avec une trésorerie en amélioration mais qui ne couvre toujours que 7 mois de dépenses.

Des dépenses : 379 000€ en recul de 8 %

Après des années déficitaires et manquant de visibilité sur certains financements, nous avons adopté le principe de précaution en diminuant les frais d'hébergement (baisse du nombre de chambres louées dans l'année).

La baisse des frais de personnel, non souhaitée, et une politique de plus grande rigueur dans l'attribution des prestations sociales qui a été adoptée dans toutes les antennes ont été également des éléments contribuant à la baisse globale des dépenses.

Avec des frais généraux bien maîtrisés, 82% des dépenses (dont 57% pour l'hébergement) sont affectées à l'action sociale du MRS

Des recettes en légère diminution: 389 000 € -4,7%:

Les subventions publiques hors ALT se maintiennent globalement grâce à un effort de l'Administration pénitentiaire qui a permis de compenser la diminution des subventions de certaines collectivités territoriales

Le recul des Alt est lié à la diminution du nombre de chambres louées au cours de l'année 2013

Cette baisse des recettes publiques est heureusement compensée en partie par le mécénat privé : fondations familiales, fondations d'entreprise, fonds de dotation et un réseau d'adhérents et donateurs (Fondation M6, Fondation Dumeste...) que nous remercions très vivement pour leur engagement aux côtés du MRS.

Quelques exemples de l'utilisation de ces fonds privés : financement du poste de travailleur social, des hébergements relais, des permis de conduire, organisation de manifestations culturelles permettant de lever des fonds et d'élargir le cercle des sympathisants etc.

Cependant les réserves du MRS sont encore nettement inférieures à une année de trésorerie, niveau que nous souhaitons atteindre à nouveau pour sécuriser nos actions sur le long terme.

Les orientations de 2014

L'objectif principal est toujours le même : améliorer la qualité du suivi des accueillis

Dans cette optique, le MRS se doit de :

Réactiver la commission santé

qui aura deux objectifs principaux :

- développer et maintenir des contacts avec des professionnels médicaux et paramédicaux susceptibles d'être sensibilisés aux problématiques de santé des publics reçus par le MRS.
- trouver des professionnels de santé pédagogues pour organiser la formation des accueillants sur les sujets touchant à la santé et fréquemment rencontrés dans leur activité au MRS.

Poursuivre la politique d'accompagnement vers l'autonomie en développant des relations partenariales avec des bailleurs sociaux.

Amplifier notre action pour l'insertion professionnelle par :

- **une action spécifique pour la réinsertion des jeunes majeurs avec des « hébergements tremplins vers l'emploi »**. Projet qui va se réaliser grâce au soutien de la Fondation de France via le legs d'un particulier : deux places en hébergement, avec aides matérielles nécessaires à toutes les démarches et accompagnement individualisé jusqu'à l'emploi pour des jeunes de 25 à 40 ans, particulièrement motivés.

- **le resserrement des liens avec certains partenaires emploi**, notamment Sodexo justice et les ateliers d'insertion de l'Îlot

- **la participation active à l'association « sortir de prison, intégrer l'entreprise » pour la promotion de la Charte de la réinsertion des sortants de prison** (avec l'Îlot).

dans le but de sensibiliser grandes et petites entreprises, aux problèmes d'emploi que rencontrent plus particulièrement les personnes sortant de détention. Nous souhaitons par la participation à cet effort, faire évoluer les mentalités afin que sautent les verrous. Cette charte doit être considérée comme une charte d'attitude d'ouverture face à des candidats ayant eu affaire à la Justice afin que ceux-ci ne soient pas privés de façon automatique de l'accès à l'emploi sur le seul fondement de leurs antécédents judiciaires.

Rappelons, comme les années précédentes, que les emplois publics, même peu qualifiés, sont

interdits, de droit ou de fait, à ceux qui « ont un casier ».

Poursuivre les efforts de recherche de fonds privés indispensables à la pérennité de nos actions avec

- les nouvelles fonctionnalités du réseau internet
- la 3^{ème} vente aux enchères d'art contemporain au profit du MRS programmée pour le 3 décembre prochain.

Développer un véritable réseau d'adhérents, donateurs ou sympathisants.

Participer plus activement à la mission de service public de l'administration pénitentiaire en devenant association partenaire pour l'hébergement et le suivi de personnes placées sous surveillance électronique (convention en cours de rédaction).

Conclusion

Avec des finances en ordre, des équipes renforcées et très motivées, et des projets qui répondent aux nécessités sociales, le MRS a, le Conseil en est convaincu, mérité votre confiance l'an passé et vous est d'avance très reconnaissant de la lui renouveler.